

Option EPS

- Dossier de candidature -

<u>Attention</u>! Le pré-recrutement par la commission du lycée ne préjuge pas de la décision d'affectation du Directeur académique et donc de l'inscription définitive.

La procédure d'inscription dans cette option est la suivante :

- 1) Compléter le dossier de candidature ci-dessous et le renvoyer, avec les bulletins scolaires de 3^{ème}, au Lycée Alfred Kastler par l'intermédiaire du collège d'origine, **avant le jeudi 27 mai 2021** (un retour d'information sur les résultats de la sélection sera donné par téléphone à la famille dès que disponible);
- 2) Choisir le lycée Alfred Kastler en premier vœu sur le dossier AFFELNET ;
- 3) Consulter le site de l'académie de Bordeaux à partir du 29 juin pour connaître les résultats de l'affectation (la notification d'affectation sera envoyée aux familles dont les élèves auront été admis au lycée Kastler).

CANDIDAT :		
Établissement d'origine:		
NOM:		PRENOM:
Classe:	LV1:	LV2:
N° de téléphone :		
Adresse mail :		
	lom : S	
	om : S	

LETTRE DE MOTIVATION A REDIGER AU VERSO DE LA FEUILLE : MERCI



Lettre de motivation du candidat : [Vous mentionnerez obligatoirement les activités physiques et sportives auxquelles vous avez participé au cours des années précédentes : en club (niveau atteint) et/ou à l'A.S. (jeune officiel : oui/non)]
Date et signature : le//

Rappel:

À l'issue de la classe de seconde, l'enseignement facultatif EPS a vocation à être poursuivi jusqu'en terminale pour être présenté comme épreuve facultative de baccalauréat. Toutefois, compte tenu des contraintes d'emploi du temps, seuls les élèves inscrits en voie générale pourront être normalement accueillis sur les plages horaires de l'option (dans certaines conditions, des aménagements peuvent, très exceptionnellement, être mis en place pour les élèves orientés en voie technologique).